Image not found or type unknown

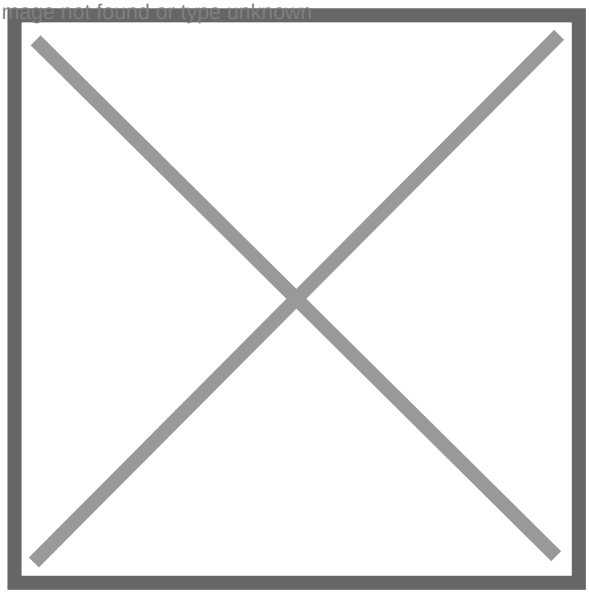

Demande démancipation aux etats unis

Par **Pierrrrrre**, le **11/07/2011** à **16:11**

Bonjour,
Je vais avoir 17 ans dans 1 mois, et je voudrais aller au Lycee francais de New York pour finir mon Lycée las ba, cest a dire ma terminale.
Ce lycée na pas dinternat, mais propose des chambre de bonnes pour ses éleves. Je voulais savoir ce quil en etais du coté legal, si jai le droit de partir vivre las ba, mes parents sont daccord bien evidemment, mais je ne sais pas comment cela se passe au niveau de la legislation et je voudrais etre un peu eclairé sur le sujet.
Je pensais que demander mon émancipation pourrais simplifier les chose ?
Sil vous plait si quelquun connait la procedure la plus simple a entreprendre cela maiderais beaucoup. Je souhaiterais integré le Lycée francais a la rentrée prochaine.

Davance merci :)

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **16:18**

L'émancipation est réservée à ceux ayant les moyens de vivre de leurs propres deniers sans avoir besoin des parents (travail, fortune personnelle)
Est-ce votre cas ?

Vous devez demander s'ils acceptent de louer à des mineurs.

PS : Vous connaissez les tarifs du lycée privée français de NY (ce n'est pas un établissement de l'EN, y a en au moins dans les 40 000$ par an, juste pour les études) ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés